

**Aube**



## État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

**25 mai 2011**

**Nette progression du tissu intercommunal :**

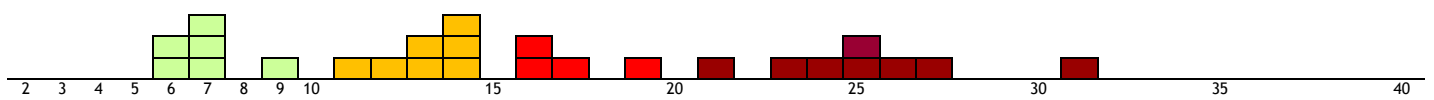
- Le nombre de communautés a augmenté (trois créations ex nihilo).
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.
- Le nombre de communes « isolées » a beaucoup diminué (29 au lieu de 79).

## Les données

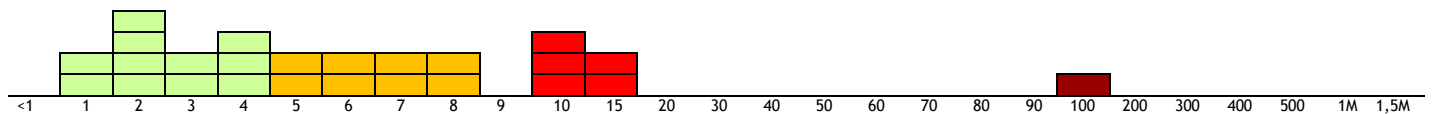
### Caractéristiques du département

Population (habitants)	301 327
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	50
Communes (nombre)	433
Superficie (km <sup>2</sup> )	6 007
Communautés (nombre)	25
Communes hors epci	29

### Nombre de communes par communauté



### Population par communauté (en milliers d'habitants)

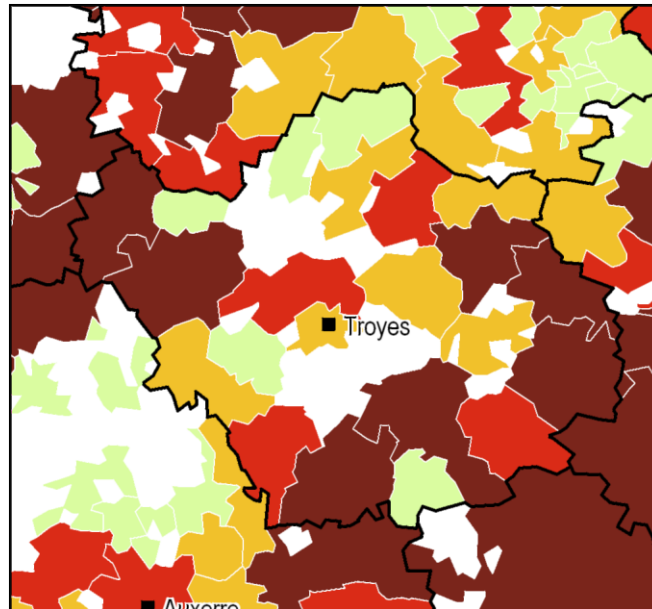


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
6	2
7	3
9	1
11	1
12	1
13	2
14	3
16	2
17	1
19	1
21	1
23	1
24	1
25	2
26	1
27	1
31	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	2
2 à 3 000	4
3 à 4 000	2
4 à 5 000	3
5 à 6 000	2
6 à 7 000	2
7 à 8 000	2
8 à 9 000	2
10 à 15 000	3
15 à 20 000	2
100 à 200 000	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

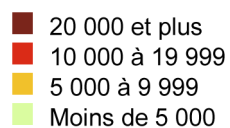
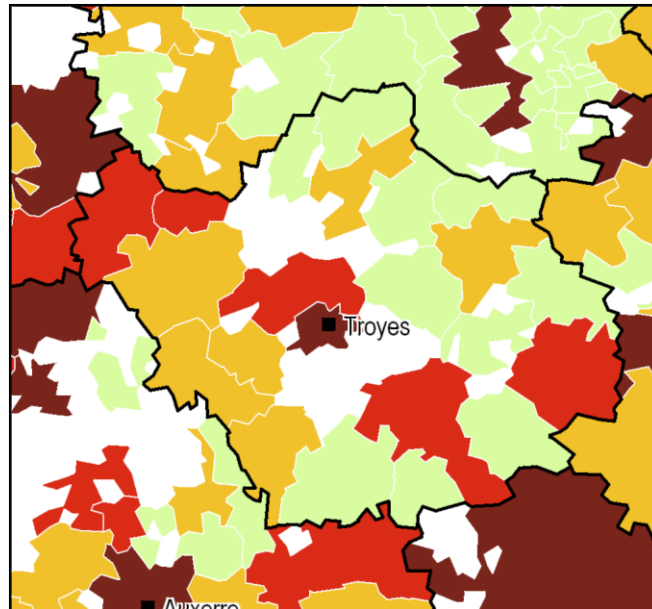
- Les communautés sont de taille très variable, le plus souvent moyenne :
- 11 communautés sur 25 comptent entre 10 et 19 communes (soit 44,00 %).
  - 8 communautés comptent au moins 20 communes (soit 32,00 %).
  - 6 communautés comptent moins de 10 communes (soit 24,00 %).

#### Comparaison avec les départements voisins

- Situations analogues dans la plupart des communautés riveraines.
- Dans l'Ouest de la Marne, les communautés sont plus vastes (au moins 10 ou au moins 15 communes).
- Le Nord-Est de l'Yonne a pour spécificité la prédominance de vastes « zones blanches ».

## Les territoires

### Population par communauté



## Commentaires

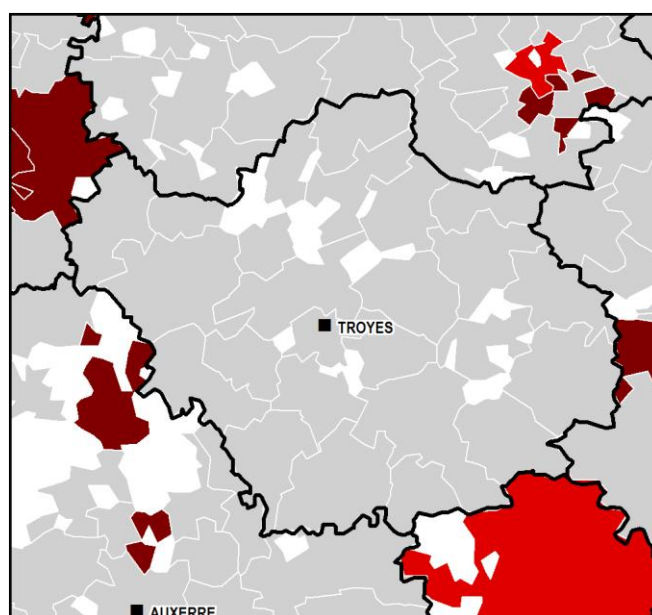
### Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont peu peuplées :

- 19 communautés sur 25 comptent moins de 10 000 habitants (soit 76,00 %).
  - 11 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 44,00 %), dont 2 moins de 2 000 habitants (CC du Chavangeois et de Plancy-l'Abbaye).
  - 6 communautés comptent au moins 10 000 habitants (soit 24,00 %).
  - 1 communauté compte plus de 100 000 habitants, la CA Troyenne qui rassemble 43,00 % de la population départementale.
- 
- Situations assez proches dans les territoires riverains, hormis en Côte-d'Or et dans l'Est de l'Yonne où les communautés sont souvent plus peuplées.
  - Le Nord-Est de l'Yonne a pour spécificité la prédominance de vastes « zones blanches ».

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

### Données

Territoire discontinu	0
Territoire comprenant une enclave	0
Territoire discontinu avec une enclave	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	211
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	136
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	79
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	29

### Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC du Chavengeois, 14 communes : Arrembécourt, Aulnay, Bailly-le-Franc, Balignicourt, Braux, Chavanges, Donnemont, Jasseines, Joncreuil, Lentilles, Montmorency-Beaufort, Pars-lès-Chavanges, Saint-Léger-sous-Margerie, Villeret.
- CC du Nogentais, 23 communes : Barbuise, Bouy-sur-Orvin, Courceroy, Ferreux-Quincey, Fontenay-de-Bossery, Fontaine-Mâcon, Gumery, La Louptière-Thénard, Marnay-sur-Seine, Le Mériot, Montpothier, La Motte-Tilly, Nogent-sur-Seine, Périgny-la-Rose, Plessis-Barbuise, Pont-sur-Seine, Saint-Aubin, Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Saulotte, Soligny-les-Étang, Traînel, Villenauxe-la-Grande, La Villeneuve-au-Châtelot.
- CC de la Région de Ramerupt, 17 communes : Avant-les-Ramerupt, Brillecourt, Chaudrey, Coclois, Dampierre, Dommartin-Le-Coq, Isle-Aubigny, Magnicourt, Mesnil-Lettre, Morembert, Nogent-sur-Aube, Ortilon, Pougy, Ramerupt, Vaucogne, Vaupoisson, Verricourt.
- CC du Seine Melda Coteaux, 16 communes : Barberey-Saint-Sulpice, Crenay-Près-Troyes, Dierrey-Saint-Pierre, Lavau, Macey, Mergéy, Montgueux, Le Pavillon-Sainte-Julie, Payns, Saint-Benoît-sur-Seine, Saint-Lyé, Sainte-Maure, Vailly, Villacerf, Villechetif, Villeloup.

Élargissement de périmètres existants :

- Bétignicourt, Lassicourt, Rosnay-l'Hôpital, Saint-Christophe-Dodinicourt, Yèvres-le-Petit ont intégré la CC du Briennois.

## Entre 2009 et 2010

Création de communautés :

- CC du Barséquanais, 31 communes : Bar-sur-Seine, Bourguignons, Briel-sur-Barse, Buxeuil, Celles-sur-Ource, Chappes, Chauffour-lès-Bailly, Courtenot, Courteron, Fouchères, Fralignes, Gyé-sur-Seine, Jully-sur-Sarce, Magnant, Marolles-lès-Bailly, Merrey-sur-Arce, Mussy-sur-Seine, Neuville-sur-Seine, Plaines-Saint-Lange, Poligny, Poliset, Polisy, Rumilly-lès-Vaudes, Saint-Parres-lès-Vaudes, Thieffrain, Vaudes, Villemorien, Villemoyenne, Villiers-sous-Praslin, Villy-en-Trodes, Virey-sous-Bar.
- CC du Nord de l'Aube, 7 communes : Allibaudières, Herbisse, Mailly-le-Camp, Poivres, Semoine, Trouans, Villiers-Herbisse.
- CC de la Région des Riceys, 7 communes : Arrelles, Avirey-Lingey, Bagnoux-la-Fosse, Balnot-sur-Laignes, Bragelogne-Beauvoir, Channes, Les Riceys.

Retrait de communes :

- Magnicourt a quitté la CC de la Région de Ramerupt.

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Magnicourt a intégré la CC du Briennois.

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Chalette-sur-Voire a intégré la CC du Briennois.
- Champigny-sur-Aube, Dosnon, Grandville, Lhuître, Pouan-les-Vallées, Saint-Etienne-sous-Barbuise, Saint-Rémy-sous-Barbuise, Voué ont intégré la CC de la Région d'Arcis sur Aube.
- Feuges a intégré la CC Seine, Melda, Coteaux.
- Saint-Germain a intégré la CA Troyenne.
- Vinets a intégré la CC de la Région de Ramerupt.

## Entre 2010 et 2011

Création de communautés :

- CC Bouilly Mogne Aumont, 25 communes : Assenay, Les Bordes-Aumont, Bouilly, Cormost, Crésantignes, Fays-la-Chapelle, Isle-Aumont, Javernant, Jeugny, Laines-aux-Bois, Lirey, Longeville-sur-Mogne, Machy, Maupas, Montceaux-lès-Vaudes, Roncenay, Saint-Jean-de-Bonneval, Saint-Pouange, Sommeval, Souigny, La Vendue-Mignot, Villemereuil, Villery, Villy-le-Bois, Villy-le-Maréchal.
- CC Seine Barse, 13 communes : Bouranton, Clérey, Courteranges, Fresnoy-le-Château, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montaulin, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Thennelières.
- CC Seine Fontaine Beauregard, 7 communes : Chauchigny, Droupt-Saint-Basle, Fontaine-les-Grès, Rilly-Sainte-Syre, Saint-Mesmin, Savières, Vallant-Saint-Georges.

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Dierrey-Saint-Julien a intégré la CC de l'Orvin et de l'Ardusson.
- Aubeterre et Montsuzain ont intégré la CC Seine, Melda, Coteaux.
- Buchères et Saint-Léger-près-Troyes ont intégré la CA troyenne devenue la CA Le Grand Troyes.

## Répartition des communes « isolées »

Elles sont, pour l'essentiel, concentrées dans deux vastes « zones blanches » situées au Nord et au Sud de Troyes :

- Dans une vaste « zone blanche » située au Nord-Ouest de Troyes : 19 communes, dont 11 du canton de Méry-sur-Seine.
- Au Sud, 10 communes, dont 5 du canton de Vendeuvre-sur-Barse.

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

BEUREY	MAGNY-FOUCHARD
BOULAGES	MÉRY-SUR-SEINE
CHAMP-SUR-BARSE	MESGRIGNY
CHAPELLE-VALLON	MESNIL-LA-COMTESSE
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	MOUSSEY
CHÂTRES	NOZAY
DIENVILLE	PRÉMIERFAIT
DOLANCOURT	SAINT-NABORD-SUR-AUBE
DROUPT-SAINTE-MARIE	SAINT-OULPH
ÉTRELLES-SUR-AUBE	SAINT-THIBAUT
LES GRANDES-CHAPELLES	TORVILLIERS
JUVANZÉ	UNIENVILLE
LONGPRÉ-LE-SEC	VERRIÈRES
LONGSOLS	VIÂPRES-LE-PETIT
LONGUEVILLE-SUR-AUBE	

### Extrait des SDOI

À partir des données transmises par la préfecture en 2006  
Schéma d'orientation de l'intercommunalité de l'Aube  
Juin 2006

#### *Situation*

- L'Aube est le siège d'une communauté d'agglomération et de 14 communautés de communes.
- Au 1er janvier 2006, 51,17 % de la population rurale de l'Aube vit au sein d'une communauté de communes

#### *Les axes de progression*

##### *· Les EPCI à fiscalité propre*

- La CA de l'agglomération troyenne :

L'évolution de l'intercommunalité dans ce secteur du département est souhaitable, à travers un élargissement du périmètre actuel de la communauté d'agglomération et/ou l'émergence, en limite, d'autres structures intercommunales du type communautés de communes.

- La CC de Plancy-l'Abbaye :

Il est nécessaire d'envisager l'élargissement de son assise territoriale.

- La CC de la Région d'Arcy-sur-Aube :

Il est opportun de relancer le processus d'adhésion de communes isolées voisines.

- Les CC du Chaourçois et de la Région du Val d'Armance :

L'évolution pourrait se faire en deux étapes : intégration des communes du canton de Bouilly à l'une ou l'autre de ces communautés, puis fusion des deux communautés.

- Les CC des Portes du Pays d'Othe et du Pays d'Othe Aixois :

Il serait opportun d'envisager une fusion de ces deux EPCI.

##### *· Les communes isolées situées à proximité de communautés de communes*

Elles seront invitées à réfléchir, à nouveau, sur l'opportunité de rejoindre une communauté de communes avant l'échéance du 31 décembre 2007.

##### *· Les territoires non couverts par une communauté de communes*

Il est indispensable, aujourd'hui, que les élus concernés poursuivent leur démarche en identifiant, d'abord, les besoins à satisfaire et les projets susceptibles de fédérer le plus grand nombre de communes avant de proposer un ou plusieurs périmètres territoriaux.